

## Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

*Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.*

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié
--

Le 28 avril 2021

Numéro de parution : RA000067

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/92

Suite à la déclaration reçue par la chancellerie le 5 mars 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, M. PORTA (Raphaël, Patrick), anciennement notaire salarié au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP «Michel BOUL et Catherine MERLIN, Notaires associés» à la résidence de Thionville (Moselle), a repris ses fonctions de notaire salarié au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP «Stéphane ROBIN et Céline KIENER, Notaires associés», à la résidence de Thionville (Moselle).

Notaire concerné : M. PORTA (Raphaël, Patrick)

**Voir la publicité sur [www.notaires.fr](http://www.notaires.fr)**

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)